



Votants : 101  
Convocation du Conseil de Communauté :  
le 26 juin 2012  
Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 3 juillet 2012

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 2 juillet 2012

### ASSAINISSEMENT- TARIFS DES BRANCHEMENTS EAUX USEES

#### Titulaires présents :

Geneviève GAILLARD, Thierry DEVAUTOUR, Serge MORIN, Stéphane PIERRON, Alain PARROT, Jacques BROSSARD, Joël MISBERT, René MATHE, Pascal DUFORESTEL, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Joël BOURCHENIN, Gilbert BARANGER, Jean-Luc CLISSON, Michel SIMON, Dominique VALLEE, Brigitte COMPETISSA, Gérard LABORDERIE, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Olivier MARIE, Christian BREMAUD, Rabah LAICHOIR, Nicole DAVID, Gérard GIBAUT, Gilbert GOLAZ, Robert GOUSSEAU, Maryvonne ARDOUIN, Jacky AUBINEAU, Blanche BAMANA, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Pilar BAUDIN, Patrick BERNACCHI, Anthony BONNIN, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Dominique BOUTIN-GARCIA, Amaury BREUILLE, Annie COUTUREAU, Didier DAVID, Patrick DELAUNAY, Daniel DULLIN, Francis DUPONT, Jean-Pierre GAILLARD, Michel GENDREAU, Nicole GRAVAT, Christian GRELIER, Emmanuel GROLLEAU, Jacques GUILLOTEAU, Véronique HENIN-FERRER, Nicole IZORE, Anita JAGOUEX, Anne LABBE, Patrice LAPLACE, Eliane LE MAITRE, Jacqueline LEFEBVRE, Virginie LEONARD, Gaëlle MANGIN, Aurélien MANSART, Nicolas MARJAUULT, Germain MEHL, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Gwénaëlle MIGNARD, Danielle NICORA, Rose-Marie NIETO, Delphine PAGE, Michel PAILLEY, Frédéric PASTOR, Alain PIVETEAU, Christophe POIRIER, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Pierre RIGAUDEAU, Monique SAGOT, Alain SAUVIAC, Jean-Louis SIMON, Jean-Claude SUREAU, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT, Hüseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA

#### Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jérôme BALOGÉ à Jacqueline LEFEBVRE, Elisabeth BEAUVAIS à Marc THEBAULT, Georges BERDOLET à Jacques BROSSARD, Julie BIRET à Franck MICHEL, Alain CHAUFFIER à Brigitte COMPETISSA, Annick DEFAYE à Chantal BARRE, Guillaume JUIN à Michel PAILLEY, Magdeleine PRADERE à Stéphane PIERRON, Claire RICHECOEUR à Jean-Pierre BOUTHILLIER, Sylvette RIMBAUD à Alain BAUDIN, Nathalie SEGUIN à Nicolas MARJAUULT, Denis THOMMEROT à Patrick DELAUNAY

#### Titulaires absents suppléés :

Bernard ADAM par Daniel DULLIN, Christiane PINEAU par Anthony BONNIN

#### Titulaires absents excusés :

Jérôme BALOGÉ, Elisabeth BEAUVAIS, Georges BERDOLET, Julie BIRET, Alain CHAUFFIER, Elsie COLAS, Annick DEFAYE, Guillaume JUIN, Magdeleine PRADERE, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Nathalie SEGUIN, Denis THOMMEROT

Président de séance : Geneviève GAILLARD

Secrétaire de séance : Delphine PAGE

PREFECTURE DEUX-SEVRES

- 6 JUL. 2012

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT****CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 2 JUILLET 2012****ASSAINISSEMENT – TARIFS DES BRANCHEMENTS EAUX USEES**

Madame **Geneviève GAILLARD**, Présidente, expose,

Après examen par le Bureau,

Vu l'article L1331-7 du Code de la Santé Publique,  
Vu la délibération n°C-24-12-2011 du 12 décembre 2011,  
Vu le règlement d'assainissement collectif de la CAN,  
Vu la délibération du 2 juillet 2012 relative à l'institution de la participation pour le financement de l'assainissement collectif,

La nouvelle réglementation issue de la loi de finances rectificative pour 2012 du 14 mars 2012 crée la participation pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC) et étend son exigibilité à des usagers qui au préalable n'étaient pas redevables de la participation pour raccordement à l'égout (PRE).

Dans un souci d'égalité de traitement des usagers, il est proposé de modifier également les tarifs de branchement d'assainissement collectif suivants à compter de juillet 2012 :

	Tarifs à compter de juillet 2012	Tarifs antérieurs
<b>B - Branchements et travaux d'assainissement collectif</b>		
<b>B.1 - Branchements eaux usées</b>		
B.1.1 - Premier branchement en diamètre 125 ou 150 mm effectué lors de la pose du collecteur dans la rue - partie publique du branchement - l'unité	<b>Gratuit</b>	498,00
B.1.2 - Branchement en diamètre 125 ou 150 mm effectué postérieurement à la pose du collecteur dans la rue - partie publique du branchement jusqu'à une longueur de 10 mètres - l'unité - Deuxième branchement et au-delà en diamètre 125 ou 150 mm effectué lors de la pose du collecteur dans la rue à la demande des usagers - l'unité	<b>2 000,00</b>	1 495,00
B.1.4 - Branchement en diamètre 200 mm effectué postérieurement à la pose du collecteur dans la rue - partie publique du branchement jusqu'à une longueur de 10 mètre - l'unité	<b>2 900,00</b>	2 346,00

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Adopter les tarifs de branchements d'assainissement collectif tels que proposés dans la grille ci-dessus.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 101  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

**Geneviève GAILLARD**  
Présidente

